



Vendredi 30 juin 2017

## Livret scolaire unique : les bulletins de mon enfant en numérique

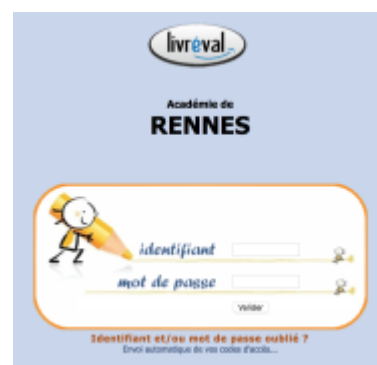
L'enseignant de votre enfant lui a remis le bulletin de la seconde partie de l'année.

Durant cette année scolaire, nous sommes rentrés dans une nouvelle manière de gérer les remises et les présentations de bulletins en application des nouvelles orientations ministérielles.

Tous les bulletins de la fin de la GS au CM2 de l'école sont maintenant archivés de manière électronique et consultable à tout moment par les parents sur l'application <https://www.livreval.fr/rennes-2/index.php>

Pour votre enfant, nous vous remettons **un identifiant et un mot de passe qui sont à conserver** durant toute la scolarité de votre enfant.

Conservez-le ! Vous en aurez besoin l'an prochain. *N'oubliez pas de rentrer votre adresse de mail (ça vous sera utile en cas de perte de mot de passe).*



Le bulletin de votre enfant est présenté de 2 manières :



Sous forme de livret simplifié



Sous forme de livret de compétences détaillées

L'enseignant de votre enfant a remis l'un de ses 2 livrets à votre enfant. Le second est consultable sur le site <https://www.livreval.fr/rennes-2/index.php>

Les livrets simplifiés sont stockés une fois par an sur un site sécurisé du rectorat pour permettre à l'accès à une future école ou futur collège de votre enfant.

Vous trouverez en complément de cette circulaire une publication ministérielle qui présente de manière claire et simple le livret scolaire unique du CP à la troisième.

Nous restons à votre disposition pour toute information pour l'évaluation et la progression de votre enfant.



Les enseignants et le chef d'établissement.